

Formation présentielle

ADMINISTRATION DE LA VACCINATION (4h - préparateurs)

Objectifs

- Organiser et respecter le protocole retenu pour la vaccination à l'officine (critères d'éligibilité, consentement, mesures d'hygiène préalables, les différentes étapes de l'administration, ...)
- Acquérir le geste vaccinal pour les différents modes d'administration des vaccins disponibles à l'officine
- Connaître les modalités de surveillance immédiate et les conseils post injection
- Traiter une réaction anaphylactique

Cette formation est conforme au cadre obligatoire et répond aux objectifs pédagogiques fixés par l'arrêté du 4 décembre 2024 relatif à l'administration des vaccins par le préparateur en officine (mettant à jour l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique).

Durée

½ journée (4h)

Prérequis

Aucun

Public visé

Préparateurs d'officine

Formateurs

- Nathalie Barrès, Docteure en pharmacie formateur
- Christine Caminade, Docteure en pharmacie formateur
- Olivia Méa, Docteure en pharmacie formateur
- Philippe Minighetti, Docteur en pharmacie formateur
- Emilie Perrot, Docteure en pharmacie formateur
- Isabelle Savoyaud, Docteure en pharmacie formateur

Programme de la formation

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

Accueil (20')

- Présentation des participants et de leurs attentes
- Présentation de la formation et de ses objectifs
- Questionnaire d'autoévaluation sur les connaissances fondamentales réalisé

Introduction (20')

- Principes de base de la vaccination
- Principales sources d'informations disponibles



Pratique de l'administration vaccinale (1h30)

- Maîtriser les critères d'éligibilité
- Recueillir le consentement libre et éclairé du patient suivant les contextes : adultes et mineurs
- Assurer la mise en place des mesures d'hygiène préalables à la vaccination
- Gérer l'élimination des déchets (DASRI) en respectant l'organisation de l'espace
- Pratiquer les techniques de vaccination intramusculaire (IM) et sous-cutanée (SC)
- Maîtriser la prise en charge initiale d'une réaction anaphylactique post-vaccinale

Mise en situation et évaluation des participants sur les différentes étapes de la vaccination (1h)

- Identifier les personnes concernées par une vaccination
- Expliquer les étapes de la vaccination
- Pratiquer l'injection en IM et en SC suivant le protocole défini pour l'officine

Evaluation des connaissances par QCM (30')

Conclusion et évaluation (20')

- Synthèse et tour de table
- Questionnaire d'autoévaluation de fin de formation et corrections
- Enquête de satisfaction des formés

Méthodes pédagogiques

La pédagogie est axée sur l'interactivité du groupe et le partage de ses expériences. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques, de séquences pratiques. Mise en situation individuelle sur la pratique du geste vaccinal. Ces méthodes visent l'amélioration effective et progressive dans la pratique professionnelle des participants.

Moyens pédagogiques

- Support visuel (diaporama PowerPoint) projeté sur écran via un vidéoprojecteur
- Book de formation et de prise de notes remis en début de séance qui comprend :
 - Le résumé des diapositives et cas pratiques
 - Une diapositive de synthèse des idées clef à retenir
 - Une bibliographie et liens vers les références
- Des kits de mousse visco-élastique et des seringues servent pour la pratique des injections
- Un accès internet pour consulter (HAS, Infovac, vaccination info-service, Cespharm, vaccination et lien social ...)
- Remise d'outils spécifiques : arbres décisionnels sur l'éligibilité des patients, attestation vaccinale type, courrier d'information prescripteur, la traçabilité...



Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation des attentes par un tour de table en début de formation afin que chaque stagiaire puisse exprimer ses attentes. Le formateur s'assure en fin de journée avoir répondu aux différents points mentionnés.
- Evaluation des différentes parties par QCM ou VRAI/FAUX suivant le cahier des charges du décret
- La partie administration (geste vaccinal) est évaluée par une mise en situation du stagiaire de l'accueil à la fin de son contact avec le patient.
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé deux mois après la formation.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr